



TDM CFC

Ecole professionnelle

Sonia Salvatore
Cédric Gregoretti

ESsanté en chiffres

- 500 étudiants – apprentis
- 50 maîtres d'enseignement professionnel
- École professionnelle – école des métiers – école supérieure
- CFC – Maturité professionnelle – Diplôme ES
- Certifié ISO 9001:2008 et QSC (quality school certificate)

Contrat d'apprentissage

- Approbation du contrat d'apprentissage par le département
- Demande d'autorisation de suivre une formation hors canton de domicile – AEPr (CHF 7'700.-)
- Validation du contrat => inscription automatique aux cours professionnels
- L'ESsanté envoie une convocation à tous les apprentis

Début des cours

- Année scolaire 2018-2019
 - Rentrée scolaire : lundi 27 août
 - Vacances automne : samedi 13 au dimanche 28 octobre
 - Vacances d'hiver : samedi 22 décembre au dimanche 6 janvier
 - Relâches : samedi 23 février au dimanche 3 mars
 - Vacances de Pâques : samedi 13 au dimanche 28 avril
 - Fin de l'année scolaire : vendredi 5 juillet
 - Vacances d'été : samedi 6 juillet au dimanche 25 août
- 38 semaines de cours

Organisation

- Les apprentis prennent leurs vacances pendant les périodes de vacances scolaires
- Demande de congé : demande visée par l'entreprise et signée par l'apprenti (aucun congé immédiatement avant ou après les vacances scolaires)

Organisation

- Présence au cours est obligatoire : mail aux entreprises
- Absence à une épreuve : certificat médical obligatoire
- Matériel scolaire : à la charge de l'apprenti

Comment sont
organisées les
**Compétences
Opérationnelles**
des TDM
à l'ESsanté?

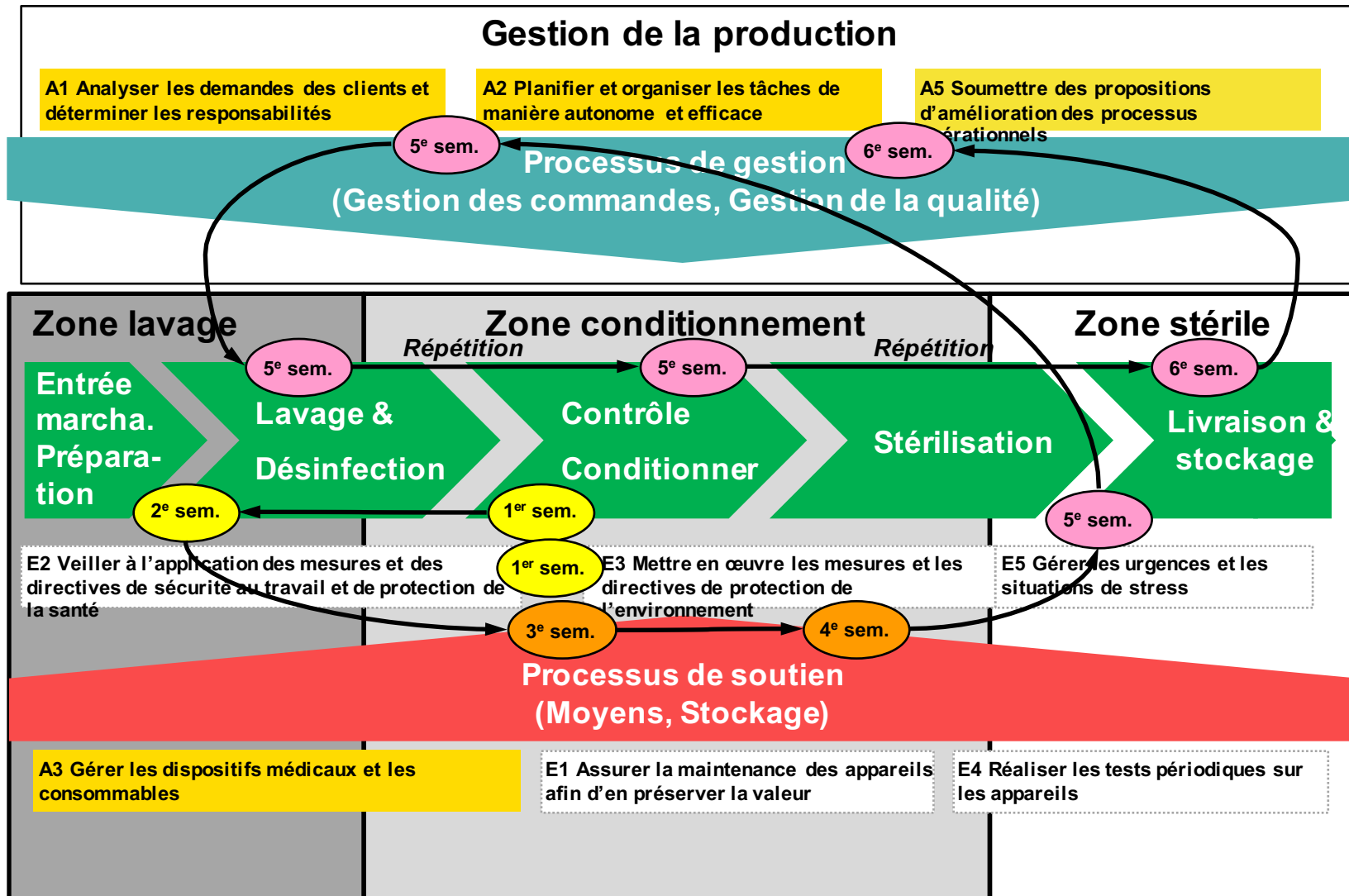


Dates à retenir

- 1er semestre : 28 août 2018 à 27 janvier 2019
- 2e semestre : 28 janvier 2019 à 5 juillet 2019
- Horaires communiqués : 8 périodes de 45 minutes
 - BP 5 périodes : 8h30-10h00 ; 10h30-12h45 ;
 - eCG 3 périodes : 13h30-15h00 ; 15h15-16h00
- Cours interentreprises :
 - 29 et 30 août 2018
 - 19 novembre 2018
 - 17 décembre 2018
 - 20 mai 2019
 - 17 juin 2019

Enseignement	1re	2e	3e	Total
a. Connaissances professionnelles				
Gestion des dispositifs médicaux et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement; lavage et désinfection des dispositifs médicaux	80	60	60	200
Assemblage et emballage des dispositifs médicaux	80	60	40	180
Stérilisation des dispositifs médicaux; assurance de la qualité et du respect des exigences établies par la législation et par des normes techniques	40	80	100	220
Total Connaissances professionnelles	200	200	200	600
b. Culture générale	120	120	120	360
c. Éducation physique	40	40	40	120
Total des périodes d'enseignement	360	360	360	1080

N° Domaines de compétences opérationnelles						
A	Gestion des dispositifs médicaux et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement					
A1	<i>Analyser les demandes des clients et déterminer les responsabilités</i>					
A2	<i>Planifier et organiser les tâches de manière autonome et efficace</i>					
A3	<i>Gérer les dispositifs médicaux et les consommables</i>					
A4	<i>Assembler, emballer et transporter les commandes</i>					
A5	<i>Soumettre des propositions d'amélioration des processus opérationnels</i>					
		2e		3e Ord	3e	
		e sem.	4ème sem.		5ème sem.	6ème sem.
A	B Lavage et désinfection des dispositifs médicaux					
A1	<i>Préparer les appareils pour le lavage et la désinfection ; effectuer les tests de routine</i>		5		5	
A2	<i>Trier et préparer les dispositifs médicaux en vue de leur lavage et de leur désinfection</i>	5	5		5	
A3	<i>Préparer la charge ; effectuer un lavage et une désinfection mécaniques des dispositifs médicaux</i>				10	
A4	<i>Effectuer un lavage et une désinfection manuels des dispositifs médicaux</i>					10
A5	<i>Effectuer les contrôles de processus et libérer la charge</i>	5				
B	TOTAL	5				10
B1		5				
B2		5				
B3		5				10
B4		10				
B5		10	10		5	
C	C Assemblage et emballage des dispositifs médicaux	40	20	60	30	20
C1	<i>Préparer les appareils de scellage et d'essai de fonctionnalité ; effectuer les tests de routine</i>					
C2	<i>Contrôler, entretenir et assembler les dispositifs médicaux</i>	10	10		5	
C3	<i>Assembler, emballer et identifier les dmx en tenant compte des directives de sécurité</i>	10	10		5	15
C3	TOTAL	10	10		10	15
D	D Stérilisation des dispositifs médicaux	30	30	40	20	15
D1	<i>Préparer les appareils de stérilisation à la vapeur saturée ; tests</i>	10	5			
D2	<i>Préparer les appareils de stérilisation à basse température ; tests</i>	10	5			15
D3	<i>Préparer la charge de stérilisation et stériliser les DMX avec procédé adéquat</i>		10		10	
D4	<i>Réaliser les contrôles de processus et libérer la charge</i>					10
E	E Assurance de la qualité et du respect des exigences établies par la législation et par des normes techniques	5	5		5	
E1	<i>Assurer la maintenance des appareils afin d'en préserver la valeur</i>	5	5			
E2	<i>Sécurité au travail et protection de la santé</i>		10		5	
E3	<i>Mesures et directives de protection de l'environnement</i>	30	50	100	50	25
E4	<i>Réaliser les tests périodiques sur les appareils</i>			200		
E5	<i>Gérer les urgences et les situations de stress</i>		200			160
	TOTAL		108			90
			-16			-8
			292			242
	TOTAUX selon ordonnance					
	TOTAUX heures effectives branches professionnelles					
	ECC					
	Journée sportive					
	Total des périodes d'enseignement					



Ordre d'enseignement des différentes compétences		1e		2e		3e	
		1er sem.	2ème sem.	3ème sem.	4ème sem.	5ème sem.	6ème sem.
Compétences opérationnelles							
<i>Sécurité au travail et protection de la santé</i>	E2	20		5	5	5	
<i>Mesures et directives de l'environnement</i>	E3	20		5	5		
<i>Urgences et situations de stress (comportement)</i>	E5					10	
<i>Contrôler, entretenir et assembler les DMX</i>	C2	15	15	10	10	5	15
<i>Assembler, emballer et identifier les DMX (sécurité)</i>	C3	20	10	10	10	10	
<i>Préparer les appareils de scellage ; tests de routine</i>	C1	10	5	10	10	5	
<i>Planifier et organiser les tâches de manière autonome</i>	A2		5	5	5	5	
<i>Trier et préparer les DMX ; lavage et désinfection</i>	B2	5	20	5			10
<i>Préparer les appareils lavage/désinfection ; tests de routine</i>	B1		10	5			
<i>Préparer la charge ; lavage et désinfection mécaniques des DMX</i>	B3		20	5			
<i>Effectuer un lavage /désinfection manuels des DMX</i>	B4		15	10			
<i>Maintenance des appareils afin d'en préserver la valeur</i>	E1					10	
<i>Réaliser les tests périodiques sur les appareils</i>	E4				10	5	
<i>Effectuer les contrôles de processus et libérer la charge</i>	B5			10	10	5	
<i>Préparer les appareils de stérilisation à la vapeur saturée ; tests</i>	D1			10	5		15
<i>Préparer les appareils de stérilisation à basse température ; tests</i>	D2			10	5		
<i>Préparer la charge de stérilisation et stériliser les DMX avec procédé adéquat</i>	D3				10	10	
<i>Réaliser les contrôles de processus et libérer la charge</i>	D4				10	10	
<i>Analyser les demandes des clients et déterminer les responsabilités</i>	A1				5	5	
<i>Gérer les urgences et les situations de stress</i>	E5						10
<i>Gérer les dispositifs médicaux et les consommables</i>	A3					5	
<i>Assembler, emballer et transporter les commandes</i>	A4					10	
<i>Soumettre des propositions d'amélioration des processus opérationnels</i>	A5						10
TOTAUX		90	100	100	100	100	60
ECG			114		108		90
Journée sportive			16		16		16

Calendrier des compétences opérationnelles Technologie en dispositifs médicaux

1er Semestre
Année scolaire 2018/2019

ESSanté

Sport

Culture Générale (eCG)

Cours Interentreprises (CIE)

Cours de fin d'étude HK

Vacances

JA: Journal d'apprentissage

CO	Semaines →	35*	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47*	48	49	50	51*	52	1	2	3	4*
DCO B	Lavage et désinfection des dispositifs médicaux																						
B2	Trier et préparer les dispositifs médicaux en vue de leur lavage et de leur désinfection																						5
B3	Préparer la charge ; effectuer un lavage et une désinfection mécaniques des dispositifs médicaux																						
B4	Effectuer un lavage et une désinfection manuels des dispositifs médicaux																						
DCO C	Assemblage et emballage des dispositifs médicaux																						
C1	Préparer les appareils de scellage et d'essai de fonctionnalité ; effectuer les tests de routine																				5	5	
C2	Contrôler, entretenir et assembler les dispositifs médicaux											5	5	5									
C3	Assembler, emballer et identifier les dmx en tenant compte des directives de sécurité														JA5	5	5	5					
DCO E	Assurance de la qualité et du respect des exigences établies par la législation et par des normes techniques																						
E2	Sécurité au travail et protection de la santé	5	5	JA5	5																		
E3	Mesures et directives de protection de l'environnement				5	5	5				5												
ECG		3	3	3	3	3	3	3			3	3	3	3	3	3	3	3			3	3	3
Sport																							
CI		2												1				1					

35* CIE mercredi 29 et jeudi 30 août 2018

47* CIE lundi 19 novembre 2018

51* CIE lundi 17 décembre 2018

4* 27 janvier 2019 fin de 1er semestre

Calendrier des compétences opérationnelles Technologie en dispositifs médicaux

2ème Semestre
Année scolaire 2018/2019

 Essanté
 Sport
 Culture Générale (eCG)

 Cours Interentreprises (CIE)
 Cours de fin d'étude HK
 Vacances JA: Journal d'apprentissage

CO	Semaines	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21*	22	23	24	25*	26	27	28	29	30	31	32	33
DCO A	Gestion des dispositifs médicaux et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement																													
A2	Planifier et organiser les tâches de manière autonome et efficace										5																			
DCO B	Lavage et désinfection des dispositifs médicaux																													
B1	Préparer les appareils pour le lavage et la désinfection ; effectuer les tests de routine																	5	5											
B2	Trier et préparer les dispositifs médicaux en vue de leur lavage et de leur désinfection											JA5			5	5	5													
B3	Préparer la charge ; effectuer un lavage et une désinfection mécaniques des dispositifs médicaux	5																		JA5	5	5								
B4	Effectuer un lavage et une désinfection manuels des dispositifs médicaux		5																				5	-5						
DCO C	Assemblage et emballage des dispositifs médicaux																													
C1	Préparer les appareils de scellage et d'essai de fonctionnalité ; effectuer les tests de routine										5																			
C2	Contrôler, entretenir et assembler les dispositifs médicaux			-5	5		5																							
C3	Assembler, emballer et identifier les dmx en tenant compte des directives de sécurité								5	5																				
ECG		3	3	3	3		3	3	3	3	3	3			3	3	3	3	3	3	3	3	3	3						
Sport				V8																								J8		
CI																		1				1								

21* = CIE lundi 20 mai 2019
 25* = CIE lundi 17 juin 2019
 25* = 23 juin 2019 fin de 2ème semestre

Enseignement culture générale (eCG)

- Demande de dispense avant le 30 septembre
 - CFC
 - Certificat de culture générale
 - Certificat de maturité gymnasiale
- Dispense de l'eCG
- Procédure de qualification :

<input type="checkbox"/> travail pratique	40 %	50 %
<input type="checkbox"/> connaissances professionnelles	20 %	25 %
<input type="checkbox"/> note d'expérience	20 %	25 %
<input type="checkbox"/> culture générale	20 %	0 %

Services de l'école

- Infirmière scolaire
- Médiatrice
- Aumônier
- Cafétéria

Bulletin de notes

- Chaque semestre, un bulletin des moyennes est établi
 - Transmis à l'entreprise
 - Transmis à l'apprenti
 - Transmis aux parents si apprenti mineur

Bulletin de notes

- Le bulletin de notes n'a pas de valeur de promotion semestrielle même si la moyenne < 4.0
 - Contrat d'apprentissage = contrat de durée déterminée = 3 ans
 - L'école professionnelle ne peut pas exiger le redoublement
 - Courrier informant l'entreprise formatrice de la position de l'école
 - Les parties au contrat peuvent demander le redoublement
-> avenant au contrat d'apprentissage.

Rupture de contrat

- L'apprenti dispose d'un délai de trois mois pour retrouver une nouvelle place d'apprentissage.
- Durant cette période, il est autorisé à suivre les cours à l'école professionnelle.

Examens finals

- Procédure de qualification (PQual) – examens finals
 - Les PQual sont organisées par le département – commission de qualification
 - Application des dispositions prévues par les ordonnances fédérales
 - Organisation une fois par année
 - Commission de qualification : expert et chef-expert organise les épreuves

ESsanté – entreprise formatrice

- Rencontre une fois par année
- Favoriser les liens école-entreprise
- Information – évolution de la formation
- Feed-back des entreprises

Avenir

- Proposition aux apprentis TDM CFC
- Maturité professionnelle intégrée : santé et social
- Accès aux HES
- 2 jours de cours (dispense eCG et 1 ½ MP)

Questions

